

Coaticook, le 23 janvier 2015

Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Coaticook, tenue le 23 janvier 2015 à 10 h à la salle publique du conseil au 150, rue Child, Coaticook.

Sont présents :

Monsieur Luc Marcoux, conseiller au poste numéro 1
Madame Sylviane Ferland, conseillère au poste numéro 2
Madame Guylaine Blouin, conseillère au poste numéro 3
Monsieur Raynald Drolet, conseiller au poste numéro 4
Monsieur Simon Madore, conseiller au poste numéro 5
Monsieur François Lévesque, conseiller au poste numéro 6

Formant un quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Lamoureux

Sont aussi présents :

Monsieur Vincent Tanguay, directeur général, monsieur Benoit Marquis, trésorier, madame Geneviève Dupras, greffière

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 ADMINISTRATION ET CONSEIL

2.1 Réorganisation administrative

2.2 Confirmation de la contribution financière de la Ville de Coaticook au projet de l'Office municipal d'habitation de Coaticook, à titre de contribution dans le cadre du programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec

3.0 LOISIRS

3.1 Mandat à madame Sonia Doiron, agente de développement loisirs de la MRC de Coaticook, afin de déposer une demande auprès d'Emploi d'été Canada au nom de la Ville de Coaticook pour l'embauche d'étudiants lors de la période estivale 2015

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 15-01-32841

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.0 ADMINISTRATION ET CONSEIL

2.1 Réorganisation administrative

15-01-32842
Réorganisation
administrative

RÉSOLUTION 15-01-32842

CONSIDÉRANT le mandat que le conseil municipal a donné à la direction générale lors de l'adoption du dernier budget municipal ;

CONSIDÉRANT que des changements administratifs et des modifications s'imposaient afin de contenir l'augmentation générale des dépenses à un seuil acceptable pour les citoyens ;

CONSIDÉRANT l'adoption du nouveau pacte fiscal adopté par le gouvernement du Québec qui a des impacts financiers récurrents pour la Ville d'environ 150 000 \$ par année ;

CONSIDÉRANT l'augmentation des frais financiers de la Ville suite à de nombreux projets d'infrastructures requis dans les dernières années et d'autres qui seront requis dans l'avenir pour maintenir les activités et services primaires de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Marcoux
APPUYÉ PAR le conseiller Simon Madore

RÉSOLU:

- D'adopter le nouvel organigramme de la Ville de Coaticook annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- D'abolir le poste de Coordonnateur des loisirs – emploi-cadre;
- D'autoriser le maire et le greffier adjoint à signer une transaction et quittance entre la Ville et le Coordonnateur des loisirs selon les modalités du projet d'entente confidentielle soumis en comité de travail et à payer les sommes convenues;
- D'abolir le poste de Greffière de la Cour – emploi syndiqué ;
- De nommer Geneviève Dupras, Greffière de la Ville et de la Cour municipale et de modifier son salaire selon la Classe 2 de la convention de travail des employés-cadres à compter du 26 janvier 2015 ;
- De modifier l'annexe 2 de l'entente établissant les conditions de travail du personnel-cadre, 2011-2017, en fixant le poste de greffière de la ville et de la cour à la classe 2 de ladite entente
- De modifier le titre d'emploi du poste de Madame Marie-Andrée Chalifoux à titre de secrétaire de direction et secrétaire au greffe de la Ville et de la Cour municipale et de modifier son salaire selon la Classe 4 de la convention collective à compter du 26 janvier 2015 ;

- D'abolir un poste col-bleu par attrition lors du départ volontaire à la retraite d'un employé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2.2 Confirmation de la contribution financière de la Ville de Coaticook au projet de l'Office municipal d'habitation de Coaticook, à titre de contribution dans le cadre du programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec

15-01-32843
Contribution
financière

RÉSOLUTION 15-01-32843

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook confirme son appui dans l'élaboration du projet de l'Office Municipal d'habitation de Coaticook pour la construction d'un immeuble communautaire sur la rue Child, lequel comprendra 14 unités de logements abordables;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme au règlement de zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook accepte de céder pour un montant de 1\$, un terrain appartenant à la municipalité, située sur les lots 3 311 616 et 3 311 618, cadastre de Coaticook, circonscription foncière de Coaticook, et dont la valeur commerciale à ce jour a été établie par la firme d'évaluateurs professionnels Dufresne, Savary et Associés inc. à la somme de 132 000 \$.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Luc Marcoux
APPUYÉ par la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU QUE :

- La Ville de Coaticook fasse don des lots 3 311 616 et 3 311 618, cadastre de Coaticook, circonscription foncière de Coaticook, à l'Office municipal d'habitation de Coaticook et qu'elle autorise la signature d'un acte de cession à cette fin. Il est entendu que la valeur de ce terrain, établie à 132 000 \$ fait partie intégrante de la participation financière de la ville de Coaticook au projet; ET
- La Ville de Coaticook assume 10% des coûts du Programme Supplément au loyer pour un maximum de 7 unités du projet, et ce pour les 5 premières années d'exploitation du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.0 LOISIRS

- 3.1 Mandat à madame Sonia Doiron, agente de développement loisirs de la MRC de Coaticook, afin de déposer une demande auprès d'Emploi d'été Canada au nom de la Ville de Coaticook pour l'embauche d'étudiants lors de la période estivale 2015

15-01-32844
Mandat afin de
déposer une
demande auprès
d'Emploi d'été
Canada pour
l'embauche
d'étudiants

RÉSOLUTION 15-01-32844

CONSIDÉRANT qu'emplois d'été Canada accorde du financement afin d'aider les employeurs à créer des possibilités d'emplois d'été pour les étudiants;

CONSIDÉRANT l'initiative mets l'accent sur les priorités locales et aide à la fois les étudiants et leur collectivité.

CONSIDÉRANT qu'emplois d'été Canada accorde une aide financière à des organismes sans but lucratif, à des employeurs du secteur public ainsi qu'à des petites entreprises du secteur privé comptant 50 employés ou moins afin qu'ils créent des possibilités d'emplois d'été pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans qui étudient à temps plein et qui prévoient retourner aux études lors de la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT que les employeurs du secteur public comprennent également les gouvernements municipaux et ce terme incluent :

- les organismes et services législatifs municipaux et régionaux; et
- les organismes et établissements municipaux et régionaux dont plus de 50 % des recettes d'exploitation sont sous forme de contributions ou de crédits d'une administration municipale ou régionale.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU de mandater madame Sonia Doiron, agente de développement loisirs de la MRC de Coaticook, afin de déposer une demande auprès d'Emploi d'été Canada au nom de la Ville de Coaticook pour l'embauche d'étudiants lors de la période estivale 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

15-01-32845
Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 15-01-32845

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU que la séance soit close à 11 h 15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Greffière